

DEGRAISSANT A VITESSE D'EVAPORATION RAPIDE ALIMENTAIRE

Version 02.2019

PROPRIETES

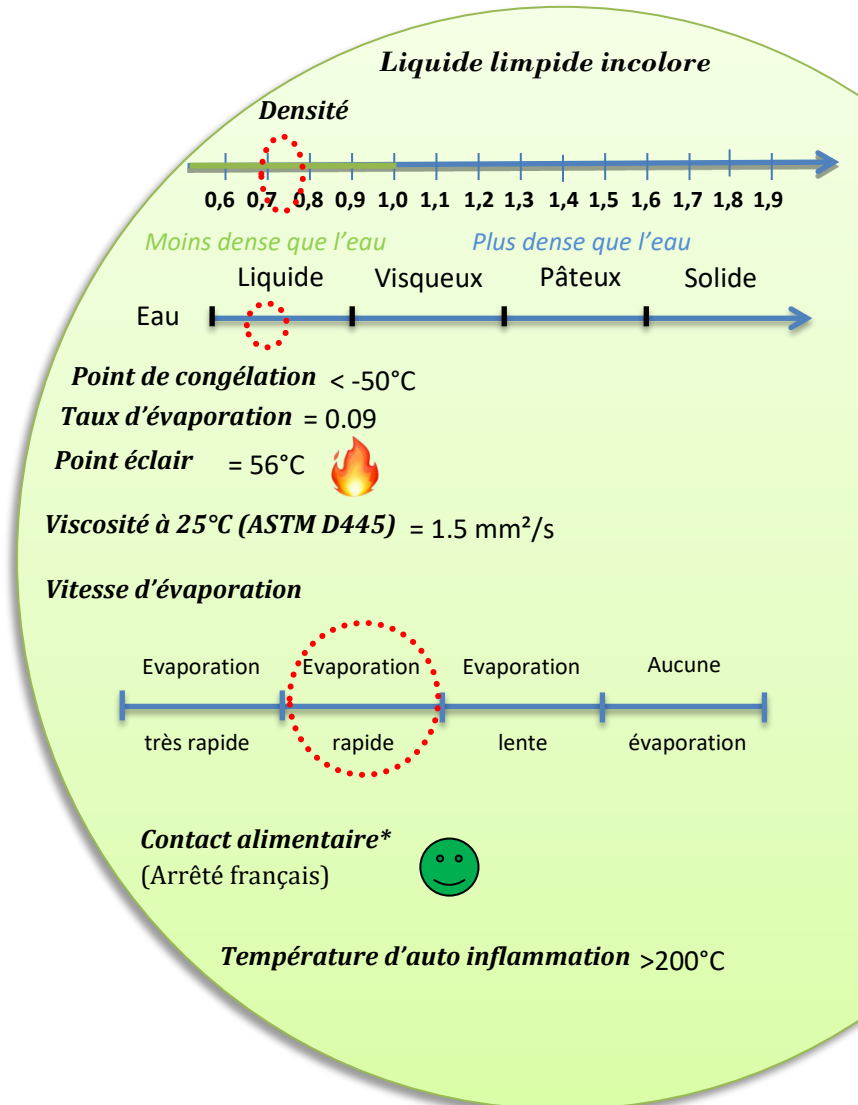
- ◆ Dégraissage à froid des métaux ferreux et alliages légers
- ◆ Sans risque de corrosion sur les pièces polies ou délicates
- ◆ Sans effet sur les métaux.

MODE D'EMPLOI

- 1) Pulvériser le spray à 20 cm des surfaces à traiter
- 2) Laisser agir pendant 30 à 60 secondes
- 3) Essuyer à l'aide d'un chiffon propre et sec

DOMAINE D'APPLICATION

Conserveries, meuneries, boulangeries, abattoirs, brasseries, chaînes convoyant des produits alimentaires...



Un essai préalable avant utilisation est recommandé

* Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1^{er} août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux